

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je déclare ouverte la ~~DEU-~~
XIEME SESSON ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-DENIS.

x

x

x

COMPTE-RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE, GRACE AUX DELEGATIONS.

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des Délégations que vous m'avez données, en vertu de la loi de DECEMBRE 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N°46, en date du 28 février 1977, pour la passation d'un contrat d'honoraires entre la Commune de Saint-Denis et le Cabinet CASTELNAU. - Montant de la dépense : 5 307,04 F (CINQ MILLE TROIS CENT SEPT FRANCS QUATRE CENTIMES).

ARRETE N°47, en date du 3 mars 1977, relatif à la cession par la Direction de la Télédiffusion de France à la Commune de Saint-Denis de pylons implantés sur la place du Barachois. -

AFFAIRE N°49, en date du 9 mars 1977, relatif au paiement à Maîtres LEMERLE, ATECTAM et GERARD d'une note de frais pour l'établissement de l'acte de vente à la Commune d'un terrain appartenant aux époux BERTAUD. - Montant de la note : 6 460,60 F (SIX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE FRANCS SOIXANTE CENTIMES).

ARRETE N°50, en date du 9 mars 1977, relatif au paiement à Maîtres MACE et ADOLFINI-SMADJA d'une note de frais pour l'établissement de l'acte de cession de bail pour les locaux du centre administratif du Chaudron. - Montant de la note : 1 199,86 F (MILLE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS QUATRE VINGT SIX CENTIMES).

ARRETE N°51, en date du 11 mars 1977, rapportant la création de la régie pour le recouvrement des droits d'expédition et de légalisation des actes d'état civil.

ARRETE N°53, en date du 16 mars 1977, relatif au paiement à Maîtres MACE et ADOLFINI-SMADJA d'une note de frais pour l'établissement de l'acte de vente à la Commune (par l'intermédiaire de la SEDRE) d'un terrain appartenant à M. CHANE LAI. - Montant de la note : 4 573,10 F (QUATRE MILLE CINQ CENT SOIXANTE TREIZE FRANCS DIX CENTIMES).

ARRETE N°57, en date du 21 mars 1977, portant suppression d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits de ramassage des ordures ménagères.

ARRETE N°64, en date du 31 mars 1977, pour la passation d'un contrat d'entretien concernant deux machines à écrire électrique IBM. - Montant de la dépense : 885,80 F (HUIT CENT QUATRE VINGT CINQ QUATRE VINGT CENTIMES).

ARRETE N°199, en date du 12 avril 1977, portant paiement du contrat garantissant la Responsabilité Civile de la Commune de Saint-Denis (spectacle des "Dauphins"). - Montant de la dépense : 239,25 F (DEUX CENT TRENTE NEUF FRANCS VINGT CINQ CENTIMES).

ARRETE N°200, en date du 12 avril 1977, portant paiement de contrat de renouvellement garantissant la Responsabilité Civile de la Commune de Saint-Denis. - Montant de la dépense : 107 121,29 F (CENT SEPT MILLE CENT VINGT ET UN FRANCS VINGT NEUF CENTIMES).

ARRETE N°239, en date du 25 avril 1977, relatif au paiement à Maître d'ABELLE DE PEINDRAY, d'une note de frais pour l'établissement de l'acte de vente à la commune (par l'intermédiaire de la SEDRE) des terrains appartenant à M. FINOT. -
Montant de la note : 1 666,13 F (MILLE SIX CENT SOIXANTE SIX FRANCS TREIZE CENTIMES).

ARRETE N°240, en date du 25 avril 1977, pour la passation d'un contrat entre la Compagnie d'Assurances l'A. F. O. I. et la Mairie de Saint-Denis. - Montant de la dépense : 130,50 F (CENT TRENTE FRANCS CINQUANTE CENTIMES).